



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

CNSA

Question écrite n° 90178

Texte de la question

M. Thierry Mariani attire l'attention de M. le ministre du travail, de la solidarité et de la fonction publique sur le rapport d'information déposé par la commission des affaires sociales de l'Assemblée nationale en conclusion des travaux de la mission sur les missions et l'action de la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie. Ce rapport émet des propositions visant à dessiner les voies d'une gouvernance renouvelée et préconise notamment de clarifier les missions et les compétences respectives de l'opérateur (CNSA) et de ses autorités de tutelle (en particulier la direction générale de la cohésion sociale) dans la prochaine convention d'objectifs et de gestion et promouvoir notamment des circulaires cosignées par la caisse et la direction générale de la cohésion sociale. Il le remercie de bien vouloir lui faire connaître son avis sur ce sujet.

Données clés

Auteur : [M. Thierry Mariani](#)

Circonscription : Vaucluse (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 90178

Rubrique : Sécurité sociale

Ministère interrogé : Travail, solidarité et fonction publique

Ministère attributaire : Solidarités et cohésion sociale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 5 octobre 2010, page 10765

Question retirée le : 21 décembre 2010 (Fin de mandat)